



*Nicodème Anani Barrigah-Bénissan*  
*Archevêque Métropolitain de Lomé*

N°286/2020/NB

Lomé, le 02 décembre 2020

Chers Pères,  
Chers Frères et Sœurs de la Vie Consacrée,  
Chers Frères et Sœurs en Christ,

A quelques jours du dimanche de la Solennité de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie et de notre pèlerinage à Kovié aux pieds de notre Dame des 7 douleurs, je vous rejoins par le biais des ondes de Radio Maria pour vous souhaiter un fructueux temps de l'Avent et donner quelques directives relatives à notre pèlerinage diocésain.

Comme je vous l'ai déjà annoncé dans un précédent courrier, la situation sanitaire ne nous permet pas d'effectuer le grand rassemblement habituel au Sanctuaire. Seuls 500 délégués, munis de badges, pourront avoir accès au site du pèlerinage (délégations de fidèles par paroisse et quasi-paroisse, de prêtres par doyenné et de personnes consacrées par Institut religieux).

Je vous exhorte donc une fois encore à rester en communion spirituelle avec nous, à prier dans vos paroisses respectives et à vous abstenir de faire le déplacement de Kovié si vous n'avez pas reçu le badge conçu à cet effet. Par ailleurs, il est tout à fait déconseillé d'aller créer un attroupement aux abords du sanctuaire, au risque d'enfreindre les mesures barrières imposées par la COVID 19 et prescrites par les autorités sanitaires.

Profitant de cette occasion, je rappelle aux divers délégués que sur le site du pèlerinage, le port du masque ou cache-nez est obligatoire et le respect des mesures barrières de rigueur.

Daigne l'Enfant Jésus que nous attendons dans l'espérance combler nos cœurs de sa paix et de sa joie.

Avec l'expression de mes remerciements anticipés pour votre collaboration.

+Nicodème A. Barrigah-Bénissan  
Archevêque de Lomé